L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 27 AOUT 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UN homme de 30 ans, bonne position, demande à faire la connaissance d'une dame en vue du mariage. Adresse, F. D., Box 37, F. O., Gretnville Succursale No. 4. Nouvelle-Orléans. 27août—3f

ON demande—Un jeune marié pour soigner des chevaux et la ferme dans la cabane. Dépêcher Bureau de Panorama, 61 Passage de la Bourse. 27août—7f

A LOUER.

A LOUER.—Le 1er étage, 86 rue Chartres. 25 août—7f

CEIN à louer à bon—A partir du 1er octobre vaste et splendide cein Ste-Anne et Royale, pour commerce de gros ou en détail. Prix raisonnable. S'adresser 182 Royal St.
11août—3mos Dim, Mar, Jeu

A VENDRE.

A VENDRE.—Le Willes Gymnasty Rapidy chez toutes les pharmacies de la ville. 11août—3mos Dim Mar Jeu.

UNE épicerie bien connue et excellemment située, appartenant à et commandant avec un bonhomme de couleur, un commerce des mieux satisfaisants. Inventaire fait. Louis H. Ferret, 36 Passage de la Bourse. 23 août—7f

A VENDRE.—Une vacherie comprenant cent vaches, un cheval, un wagon et tout ce qu'il faut pour l'exploiter. Pour informations, s'adresser à Mme Ej. Fleur, rue Barataria et rue Morris Marché et Urquhart. 4 août—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Par consentement des parties.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—Nos 13,397, 13,614 et 13,615—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. E. J. Bermudez, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant comme juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, du consentement des parties intéressées dans ces affaires, le MERCREDI, 28 août 1889, à 11 heures A. M., à la rendaire des débiteurs, 79 rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, consistant en: Hi Victoria, armoire, bureau, lavabo, miroir, chaises, berceuses, tapis nattes, etc., etc.; et saisi, les droits des défendants pour l'occupation du ladite résidence pour le terme non expiré du bail.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

27 août—v7.28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mathilde Smith, veuve du Dr Armand Mercier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,604—Division F—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnès Lamanette, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 août—22 28—1er sept

Succession de Frank Lamanette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 27,344—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Agnes Lamanette, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

23 août—22 28—sept 1

Succession de Magdalena Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,397—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
23 août—22 28—1er sept Greffier.

Succession de Mme M. Worcester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,568—Division H—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. G. Ernst, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
20août—20 24 29 Greffier.

Succession de James Crahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,647.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Crahan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
22 août—22 27 31 Greffier.

Succession de A. A. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,171—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Antoinette Sarthou, veuve de A. A. Peterson, intrice naturelle et officie administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 août—16 21 25

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,692—Division E.—D. J. Searcy & Co vs. Laura ordonnance—Ordre de Cour—Que tous ceux dans lesdites prétentions, la raison sociale de D. J. Searcy & Co., composée de John A. McLean et David J. Searcy, du dite société dont dissoudre et liquider des affaires dans la ville de la Nouvelle-Orléans, soit et est par le présent accordée à Henry J. Rhodes, LUNDI, le 9ème jour de septembre 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les créances des dites prétendants, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières nécessaires pertinent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les propriétés des dite prétendants soient suspendues et que Henry J. Rhodes, syndic, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 8 août 1889.

(Signé) FERD. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9 août—3f au 9 sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 97,602—Division E—Rudolph Lemgrumme vs. son créancier.—Ordre de Cour.—Que le conseil de propriété du pétitionnaire Rudolph Lemgrumme soit et est par le présent accepté par le cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'il ordonné qu'un nouveau conseil de créanciers soit tenu et convoqué par le présent Octave Morel, notaire en cette ville, au son bureau, le 3 jour de septembre, A. D. 1889, à 11 heures a. m. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être mises devant ce conseil, et que toutes poursuites judiciaires contre la personne de même que la propriété du pétitionnaire de même que les créanciers absents et que E. J. Michel, Esq., soient, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 10 août 1889.

(Signé) FERD. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B. siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, malheureusement absent en congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

11 août—3f au 14 sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente par le Shérif Civil de Pierre Prospère, propriété de valeur connue comme le No 4354 rue Magnolias.

Sheriff's Writ vs. J. H. Dotwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,264—Division D—En vertu de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, entre Carondelet et Dauphine, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le premier district de cette ville, le SAMEDI, 31 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont, située dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ancienne ville de Lafayette, dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, et faisant partie du lot numéro quatre-vingt-dix (90) de la subdivision de la propriété de Pierre Prospère, ayant une façade de trente pieds (30 pieds) sur la rue Jackson, et une profondeur de cent pieds (100 pieds) entre lignes parallèles, et ayant les dimensions, tenant et aboutant, comme il est plus amplement et plus au long spécifié et décrit dans le titre de propriété, enregistré au bureau de l'Enregistreur de la Propriété, dans et pour la paroisse d'Orléans, dans le livre de Conveyance, No 103, folio 108, et dans le livre de Conveyance, No 103, folio 108, et dans le livre de Conveyance, No 103, folio 108, et